



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le

16 NOV. 2022

Nos références : MEFI-D22-06008

Monsieur le président,

Comme vous le savez, l'ensemble des agents des trois versants de la fonction publique sont appelés à élire leurs représentants le 8 décembre prochain, et dès le 1^{er} décembre dans les collectivités territoriales permettant le vote par voie électronique.

Ce scrutin revêt une importance majeure : il permettra la désignation des représentants des agents dans les instances sociales de vos collectivités, telles que refondues par la loi de transformation de la fonction publique de 2019, avec les comités sociaux territoriaux (CST) ainsi que les commissions administratives paritaires (CAP). C'est également cette élection qui déterminera le renouvellement des représentants des agents au sein du conseil commun de la fonction publique (CCFP) et du conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT). Vous l'aurez compris, ces élections sont un temps fort pour faire vivre la démocratie sociale de notre pays.

Il relève ainsi de notre responsabilité collective que ces opérations électorales se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Comme ministres, nous en faisons depuis de nombreux mois une priorité. Nous savons que l'ensemble de vos membres et adhérents sont eux aussi pleinement mobilisés, en tant qu'employeurs territoriaux, pour préparer au mieux ce scrutin et en garantir le bon déroulement. Nous les remercions des efforts déjà consentis.

Les services des préfectures et de la direction générale des Collectivités locales, elle-même en lien avec la direction générale de l'Administration et de la Fonction publique, restent à leur pleine disposition pour les y accompagner.

Parce que la mobilisation des agents sera le facteur décisif de la réussite ou non de ces élections, nous avons souhaité qu'un courrier puisse leur parvenir. Nous espérons vivement que la participation soit la plus large possible.

C'est pourquoi nous souhaitons vous faire part de ce courrier : nous comptons sur votre appui pour le diffuser auprès de vos membres et adhérents, afin qu'ils le communiquent à leurs agents.

Monsieur David LISNARD
Président de l'association des maires de France
et des présidents d'intercommunalité
Maire de Cannes
41 quai d'Orsay
75007 Paris

C'est en nous mobilisant tous vers ce même objectif que nous ferons des élections professionnelles de 2022 un succès afin de nous projeter au mieux vers les concertations décisives des prochains mois, pour rendre notre fonction publique plus attractive, nos services publics plus accessibles et placer la puissance publique au-devant des grandes transitions que nous connaissons.

Nous vous prions de croire, Monsieur le président, à l'assurance de nos salutations les meilleures.



Stanislas GUERINI
Ministre de la Transformation et
de la Fonction publiques



Caroline CAYEUX
Ministre déléguée chargée des
Collectivités territoriales



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le **16 NOV. 2022**

Nos références : MEFI-D22-06011

Mesdames, Messieurs,

Chers agents publics,

À quelques jours des élections professionnelles de la fonction publique, je tenais à m'adresser directement à vous.

Le 8 décembre prochain, et dès le 1^{er} décembre si vous relevez d'une administration ou d'une collectivité ayant mis en place le vote électronique, vous serez appelés à élire les femmes et les hommes qui vous représenteront dans les instances de dialogue social.

Vous le savez, c'est un temps fort de la démocratie sociale qui a lieu une fois tous les quatre ans. Que vous soyez fonctionnaire, agent contractuel ou apprenti, vous avez un rôle à jouer : celui de faire entendre votre voix, vos convictions et vos attentes, en votant.

Ces élections revêtent cette année un enjeu particulier avec la mise en place de nouvelles instances, issues de la loi de la Transformation de la fonction publique de 2019, à savoir les comités sociaux.

Ainsi, les représentants que vous élirez y siègeront à la fois pour débattre des grandes questions d'organisation des services et de gestion des ressources humaines, pour examiner les sujets touchant à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail. En un mot, tout ce qui concerne votre communauté de travail et votre quotidien professionnel.

Vous élirez également du 1^{er} au 8 décembre vos représentants en commission administrative paritaire et en commission consultative paritaire, qui garantissent que chacun puisse être accompagné, défendu, dans l'exercice de ses droits, en cas de difficultés dans son parcours.

1/2

101 rue de Grenelle
75327 Paris 07

Depuis ma nomination au printemps dernier, je veille, avec mes services, à ce que ces élections se déroulent dans les meilleures conditions.

Leur réussite, au plan opérationnel, dépend de l'implication de tous, directions centrales et employeurs publics, services des ressources humaines et prestataires chargés du vote électronique, que j'ai personnellement rencontrés ces dernières semaines. Chacune et chacun est pleinement engagé pour que tout se déroule au mieux, dans le respect de la confidentialité du vote et des informations personnelles de l'ensemble des votants.

Cette première semaine de décembre, c'est vous, agents de la fonction publique, qui ferez ou non de ces élections une réussite.

Par votre mobilisation lors du scrutin, vous ferez vivre la démocratie sociale, renforcerez le dialogue social dans la fonction publique et permettrez à votre voix d'être entendue lors des nombreuses concertations à venir pour rendre notre fonction publique plus attractive, nos services publics plus accessibles et placer la puissance publique au-devant des grandes transitions que nous connaissons.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

De votre mobilisation dépend la réussite de cette élection.



Stanislas GUERINI